

Patrimoine condamné

Le glissement de terrain qui affecte depuis de nombreuses années une partie de la vallée des Ormonts (entre Leysin et la Grande-Eau) va prochainement conduire à la destruction d'un chalet de Cergnat. L'anecdote serait banale si ce chalet n'était chargé de toute une histoire. Une histoire où les malades et les handicapés ont vu leurs souffrances atténuées grâce à l'œuvre d'un homme et d'une de ses filles.

Au mois d'août prochain, le chalet La Printanière, situé au-dessus de l'église de Cergnat, au bord de la route qui mène du Sépéy à Leysin, va être détruit, même s'il date de la fin du XVII^e siècle. En effet, il se situe juste dans le « couloir » où sévit, depuis de nombreuses années, un glissement de terrain. Ce chalet est riche de toute une histoire. Il a été propriété du professeur Auguste Rollier, instigateur de l'héliothérapie pour soigner la tuberculose osseuse, et appartient actuellement à sa fille Anne-Marie, grâce à qui les handicapés suisses ont pu s'initier au sport et participer, dès le début, aux Jeux olympiques pour handicapés.

Accueil des handicapés

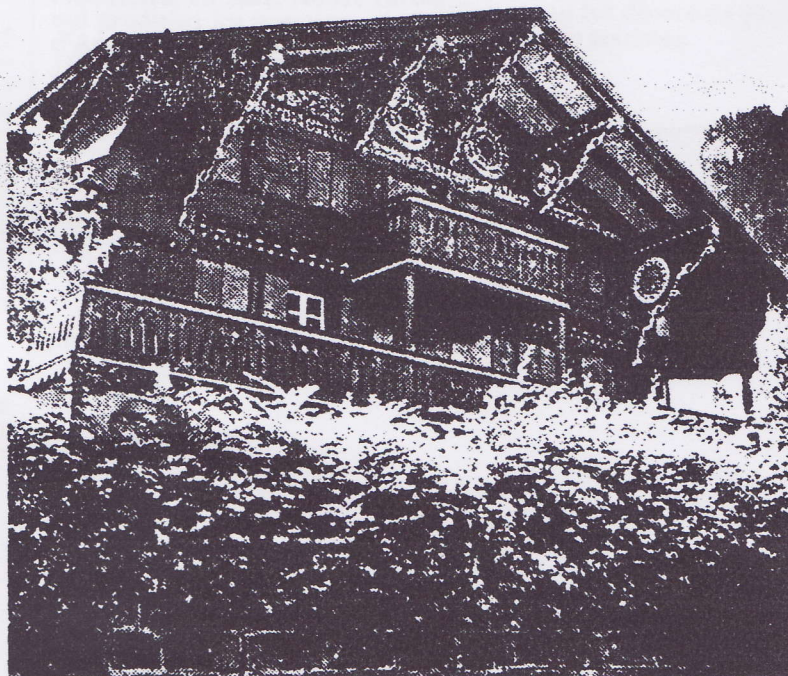
Le professeur Rollier, par ses découvertes sur les bienfaits du soleil pour les tuberculeux osseux, a en quelque sorte lancé la station de Leysin. La réputation de la région, en effet, s'est faite dans un premier temps grâce aux sanatoriums qu'elle abritait. Au décès d'Auguste Rollier, Anne-Marie a suivi les traces de son père en aménageant le chalet de Cergnat pour l'accueil de handicapés.

Equipé il y a une trentaine d'années pour recevoir une quarantaine de personnes, le chalet La Printanière a abrité des camps sportifs destinés aux aveugles, aux enfants autistes ou encore, entre autres, aux handicapés physiques. C'est en bonne partie de ces stages qu'est né, dans notre pays, le concept du « sport-handicap », tel qu'il est maintenant entré dans les mœurs.

Menace d'effondrement

Mais le chalet bouge. « Je me souviens que, quand j'étais petite, nous a déclaré la sœur de Mlle Rollier, la poussette avec laquelle je m'amusais traversait la chambre toute seule ; le chalet penchait déjà. » Le bâtiment a d'abord été cerclé de fer. Il y a environ une année, on en a interdit l'habitation devant le danger d'écroulement qu'il présentait. Finalement, la décision est tombée : La Printanière sera détruite, car elle menace de s'effondrer et pourrait mettre en danger les passants. Sa façade sera pourtant rachetée ; elle contient une très belle poutre d'époque qu'il serait dommage d'abandonner.
— dr-S. Dn

19 juillet 1988



CHALET →
BUILT BY MERMET
TARDENT IN
1652. IT IS
CALLED "LA
PRINTANIERE" (THE
SPRING)
DUE TO DAMAGE
FROM A LAND
SLIDE BUILDING IS
TO BE DESTROYED
IN A BON FIRE
ON 1 AUGUST 1988
SWISS NATIONAL DAY